

## 5.2 Salaires dans la fonction publique

En 2009, un agent de la **fonction publique d'État** a perçu un **saire brut en équivalent temps plein** de 2 830 euros par mois en moyenne. Déduction faite des prélèvements sociaux, le **saire net** moyen s'établit à 2 377 euros par mois : il augmente de 2,0 % en **euros constants** en 2009 (après + 0,9 % l'année précédente), compte tenu d'une hausse des prix de 0,1 % en moyenne annuelle en 2009. La part des primes et rémunérations annexes représentent 16,4 % du saire brut, contre 15,5 % en 2008. La revalorisation des primes et rémunérations annexes a donc été encore relativement forte en 2009 (+ 7,4 % en euros constants, après + 6,7 % en 2008). Le saire net moyen des personnes présentes en 2008 et 2009 a, quant à lui, progressé de 3,5 % en euros constants (+ 1,6 % l'année précédente). La moitié des agents a vu son **traitement indiciaire** augmenter de plus de 13,0 % entre 2005 et 2009. Sur cette période, 8,2 % des agents de la fonction publique d'État ont connu une évolution de traitement indiciaire brut inférieure à l'inflation (6,2 %). Le dispositif de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), centré en 2010 sur les agents en fin de grade ou de corps, a bénéficié à près de 56 000 agents dans les ministères, pour un montant moyen de 800 euros par agent.

Aux facteurs collectifs d'évolution des traitements bruts s'ajoutent les effets des mesures en faveur du pouvoir d'achat (indemnisation d'heures supplémentaires et rachat de jours épargnés dans le cadre du compte épargne

temps). Enfin, les facteurs individuels d'évolution des salaires liés à la promotion interne, aux changements de **catégorie** hiérarchique et aux changements de quotités de travail ont un impact très sensible sur les salaires.

En 2009, après déduction des prélèvements sociaux, un agent de la fonction publique territoriale à temps complet a perçu en moyenne un saire net de 1 830 euros par mois, en augmentation de 3,2 % en euros constants par rapport à 2008.

Un agent d'un établissement public de santé a perçu en moyenne un saire net en équivalent temps plein de 2 156 euros par mois en 2009. Après une année 2008 marquée pour les médecins par la mesure de rachat des jours épargnés au titre du CET, le saire net moyen global baisse de 0,1 % en euros courants, soit - 0,2 % en euros constants en 2009. De ce fait, les évolutions sont très contrastées selon la catégorie socioprofessionnelle : hors médecins, cadres, stagiaires et apprentis, le saire net moyen progresse de 0,9 % en euros courants, soit + 0,8 % en euros constants en 2009. La rémunération moyenne nette des personnes en place chez le même employeur public hospitalier entre 2008 et 2009 progresse de 2,1 % en euros constants.

Dans les trois fonctions publiques, le saire net moyen des femmes est inférieur à celui des hommes, quelle que soit la catégorie, mais plus particulièrement pour les cadres. ■

### Définitions

**Catégories d'emploi de la fonction publique** : catégories statutaires qui recouvrent assez largement les catégories socioprofessionnelles. La catégorie A recouvre la totalité de l'encadrement. Les B correspondent aux professions intermédiaires et les C aux ouvriers et employés.

**Prix courants, prix constants** : les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en valeur nominale. Les prix constants sont les prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. On utilise de la même façon les termes euros constants et euros courants.

**Traitement indiciaire brut** : il s'obtient en multipliant l'indice majoré par la valeur du point. C'est le traitement avant compléments et retenues.

**Fonction publique, saire brut ou net, saire moyen en équivalent temps plein (EQTP)** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les salaires des agents de l'État en 2009 », *Insee Première* n° 1381, décembre 2011.
- « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique : faits et chiffres 2010-2011 », *La documentation française*, novembre 2011.
- « Emploi et salaires », *Insee Références*, édition 2011.
- « Les salaires des agents de la fonction publique territoriale en 2008 », *Insee Première* n° 1367, septembre 2011.
- « La précarité dans la fonction publique territoriale », DGAFP, mars 2011.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Éléments du salaire mensuel moyen net des agents des services civils de l'État

	Niveau moyen en euros		2009/08 en euros constants en %
	2008	2009	
Traitement brut	2 290	2 314	1,0
Indemnité de résidence et supplément familial <sup>1</sup>	52	53	2,0
Primes et rémunérations annexes	431	463	7,4
<b>Salaire brut</b>	<b>2 772</b>	<b>2 830</b>	<b>2,0</b>
- Cotisations sociales, CSG et CRDS	444	453	1,8
<b>= Salaire net de prélèvements</b>	<b>2 328</b>	<b>2 377</b>	<b>2,0</b>

1. Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.  
 Champ : agents des services civils de l'État de France métropolitaine.  
 Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État.

## Décomposition de l'évolution du salaire moyen des agents des services civils de l'État

	en %			
	Évolution 2008/07		Évolution 2009/08	
	en euros courants	en euros constants	en euros courants	en euros constants
<b>Salaire moyen</b>				
Traitement indiciaire brut	2,2	-0,6	1,1	1,0
Salaire brut	3,4	0,5	2,1	2,0
Salaire net de prélèvements	3,7	0,9	2,1	2,0
dont effet de structure	1,5	1,5	0,7	0,7
<b>Salaire à structure constante</b>				
Salaire brut	1,8	-1,0	1,4	1,3
Salaire net de prélèvements	2,2	-0,6	1,4	1,3
Salaire brut des pers. en place	4,0	1,2	3,5	3,4
Salaire net des pers. en place	4,5	1,6	3,6	3,5
dont effet de carrière	2,1	2,1	2,0	2,0
<b>Indice des prix à la consom.</b>	<b>2,8</b>	<b>///</b>	<b>0,1</b>	<b>///</b>

Champ : agents des services civils de l'État en France métropolitaine.  
 Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État.

## Salaires nets mensuels moyens dans la fonction publique territoriale

	2009		09/08 en % en euros constants
	Effectifs en %	Salaires en euros	
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>1 830</b>	<b>3,2</b>
<b>Catégorie d'emploi</b>			
Cadres	8,1	3 179	2,1
Professions intermédiaires	15,3	2 166	2,0
Employés et ouvriers	76,6	1 618	3,3
<b>Type de collectivité</b>			
Communes et communautés de communes	66,3	1 773	2,9
CCAS <sup>1</sup> et caisses des écoles	5,1	1 663	2,6
Départements	15,5	1 976	2,5
Incendie - Secours	3,9	2 405	3,9
Régions	5,0	1 765	3,6
Autres collectivités locales	4,2	1 885	4,8

1. Caisse communales d'action sociale.  
 Champ : salariés à temps complet des collectivités territoriales.  
 Source : Insee, SIASP.

## Distribution des salaires mensuels nets des agents des ministères civils de l'État en 2009

	en euros		
	Salaire médian	D9/D1	Salaire moyen
<b>Hommes</b>	<b>2 361</b>	<b>2,3</b>	<b>2 604</b>
Cadres	2 681	2,3	2 967
Professions intermédiaires	2 182	1,6	2 209
Employés ou ouvriers	1 764	1,8	1 818
<b>Femmes</b>	<b>2 091</b>	<b>2,0</b>	<b>2 225</b>
Cadres	2 232	1,9	2 413
Professions intermédiaires	1 989	2,1	1 982
Employées ou ouvrières	1 689	1,6	1 697
<b>Ensemble</b>	<b>2 183</b>	<b>2,1</b>	<b>2 377</b>
Cadres	2 368	2,1	2 620
Professions intermédiaires	2 087	1,9	2 096
Employés ou ouvriers	1 717	1,7	1 743

Champ : agents des services civils de l'État de France métropolitaine.  
 Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État 2009 (données semi-définitives).

## Salaires mensuels moyens nets des agents des services civils de l'État selon la CSP et le statut

	Effectifs <sup>1</sup>		Salaires nets de prélèvements en euros courants		Évolution 2009/2008 en % en euros constants		
	2009 en %	2009/08 en %	2008	2009	Salaires moyens	À structure constante	Personnes en place <sup>2</sup>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>- 3,8</b>	<b>2 328</b>	<b>2 377</b>	<b>2,0</b>	<b>1,3</b>	<b>3,5</b>
dont total enseignants	59,6	- 3,2	2 367	2 389	0,8	0,9	3,2
<b>Cadres</b>	<b>64,2</b>	<b>- 2,7</b>	<b>2 587</b>	<b>2 620</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>3,4</b>
Police	0,8	- 4,9	3 357	3 476	3,5	2,8	4,7
Personnels administratifs et techniques	7,6	- 0,7	3 743	3 831	2,2	1,7	4,3
Professeurs agrégés, certifiés et enseignants du supérieur	55,9	- 2,9	2 423	2 444	0,7	0,8	3,2
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>20,2</b>	<b>- 2,1</b>	<b>2 041</b>	<b>2 096</b>	<b>2,6</b>	<b>2,1</b>	<b>4,0</b>
<b>Employés et ouvriers</b>	<b>15,6</b>	<b>- 10,0</b>	<b>1 685</b>	<b>1 743</b>	<b>3,3</b>	<b>2,1</b>	<b>3,2</b>
dont : employés administratifs	9,8	- 6,2	1 706	1 740	1,9	1,3	2,5
ouvriers, agents de service	3,5	- 23,0	1 619	1 718	6,0	3,1	4,0
<b>Titulaires</b>	<b>85,4</b>	<b>- 3,8</b>	<b>2 403</b>	<b>2 450</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>	<b>3,4</b>
Catégorie A	55,4	- 2,7	2 656	2 684	1,0	1,0	3,4
Catégorie B	16,6	- 2,0	2 150	2 213	2,8	2,1	4,0
Catégorie C	13,3	- 10,0	1 720	1 772	2,9	1,8	2,8
<b>Non-titulaires</b>	<b>14,6</b>	<b>- 4,0</b>	<b>1 894</b>	<b>1 952</b>	<b>2,9</b>	<b>1,8</b>	<b>3,5</b>

1. Évalués en « années-travail » à temps complet.  
 2. Rémunération moyenne des personnes présentes en 2008 et 2009.  
 Champ : agents des services civils de l'État en France métropolitaine.  
 Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État.